



Marseille, le 28 avril 2022

Monsieur Didier OSTRE
DGS de la Ville de Marseille

Objet : Revalorisation du RIFSEEP /URGENT

Monsieur le Directeur Général des Services,

Nos organisations syndicales ont enfin été reçues ce jour à la DRH pour les modalités de révision du RIFSEEP.

Comme nous l'avons indiqué lors de cette réunion, nous sommes prêts à travailler sur la simplification et l'homogénéisation de ce régime indemnitaire .

Toutefois, ce dossier, que l'on nous dit vouloir présenter au Conseil Municipal de juin, aurait du être discuté au moins depuis l'automne dernier en application de l'agenda social.

Il n'aboutira donc certainement pas sérieusement en juin prochain faute de temps et de recul suffisant.

Par ailleurs, il ne concerne que des mesurette catégorielles qui ne répondent pas à la revendication générale demandée par les agents concernant **leur pouvoir d'achat**.

C'est pourquoi, nous exigeons aujourd'hui une revalorisation générale nette du RIFSEEP de 5 % pour tous sans approche de classe.

En effet, nous vous rappelons que l'Administration municipale n'a pas respecté son engagement de revalorisation par tiers depuis la mise en place du dispositif en 2019, et que les agents sont confrontés à un choc inflationniste d'une rare violence qui va s'inscrire dans la durée.

La Ville de Marseille s'est donnée une marge de manœuvre financière conséquente avec l'augmentation de la taxe foncière votée en Conseil Municipal ; celle-ci ne doit pas profiter qu'à des recrutements externes ou au recours excessif à des AMO...

D'autres collectivités se préoccupent du pouvoir de leurs agents. L'Administration municipale s'honorerait à faire de même.

Nous demandons un RDV sans délai à ce sujet.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions , Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos sincères salutations.

Ludovic Bedrossian
Président de la section CFTC
de la ville de Marseille

Daniel Venezia
Président de la section SNT CFE/CGC
de la ville de Marseille